Direction régionale des affaires culturelles

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Arrêté n° 2025/DRAC/CRPA3/7 portant inscription au titre des monuments historiques d'un ostensoir, vers 1811-1819, par Marguerite Hoguet, orfèvre à Paris, argent repoussé, ciselé,

Conservé dans l'église Saint-Michel de Saint-Michel-le-Cloucq (Vendée) et appartenant à la commune de Saint-Michel-le-Cloucq (Vendée).

Le préfet de la région Pays de la Loire,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions ;

Vu l'arrêté n° 2024/SGAR/DRAC/451 du 10 septembre 2024 portant délégation de signature à Mme Anne Gérard, directrice régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 11 avril 2024 ;

Vu le courrier du 28 mai 2024 de la commune de Saint-Michel-le-Cloucq donnant son accord ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que la conservation de l'objet désigné ci-après présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation.

Arrête :

Article 1er : Est inscrit au titre des monuments historiques l'objet mobilier suivant (clichés annexés) :

- ostensoir, vers 1811-1819, par Marguerite Hoguet (1775-1866), orfèvre à Paris, argent repoussé, ciselé, H. : 54 cm,

Conservé dans l'église Saint-Michel de Saint-Michel-le-Cloucq (Vendée) et appartenant à la commune de Saint-Michel-le-Cloucq (Vendée).

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié au propriétaire.

Article 3 : Le préfet de la région Pays de la Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à NANTES, le 17 FEV. 2025

Pour le préfet de la région Pays de la Loire
et par délégation
La directrice régionale
des affaires culturelles

Anne GÉRARD

Arrêté n° 2025/DRAC/CRPA3/7

Ostensoir, vers 1811-1819, par Marguerite Hoguet (1775-1866), orfèvre à Paris, argent repoussé, ciselé, H. : 54 cm,

Conservé dans l'église Saint-Michel de Saint-Michel-le-Cloucq (Vendée) et appartenant à la commune de Saint-Michel-le-Cloucq (Vendée).

Ostensoir-soleil néoclassique de style Louis XVI, en argent, entre 1811-1819, attribué au maître-orfèvre, Marguerite HOGUET ((1775-1866). La base de plan rectangulaire est surmontée d'une tige à nœud balustre. La nuée porte un décor d'angelots, de gerbes de blé et de pampres. L'agneau biblique orne le pied. Les techniques employées sont principalement le repoussé-ciselé, la fonte et la soudure pour les pieds.
La croix sommitale porte 4 poinçons : le poinçon d'association des orfèvres de Paris de 1793 (femme grecque avec lettre P à gauche), le poinçon de 1er titre argent Paris 1809-1819 (coq avec chiffre 1), le poinçon de moyenne garantie argent 1809-1819 Paris (tête de guerrier), et le poinçon du maître-orfèvre Marguerite Hoguet (dans un losange horizontal, lettres MH séparées par une buire).
L'œuvre est de Marguerite Hoguet, orfèvre à Paris au 18 rue des Arcis, dont le 1er poinçon est insculpé en 1811-1812. Elle prend la suite de son mari Pierre Paraud à sa mort en 1812. Elle travaille ensuite avec son gendre François-Joseph Bertrand-Paraud et fait l'insculpation d'un nouveau poinçon en 1833, biffé en 1837 : une burette sous une rose et « Ve H P » pour Hoguet veuve Paraud.
L'ostensoir aurait été donné à la paroisse de Saint-Michel-le-Cloucq par Adélaïde Payraud après le décès de son frère Pierre Payraud, prêtre, exilé en Espagne sous la Révolution, puis anticoncordataire, mort à Saint-Michel-le-Cloucq le 31 août 1842.

Ostensoir, cl. : Laurent Blanchard, CAOA.

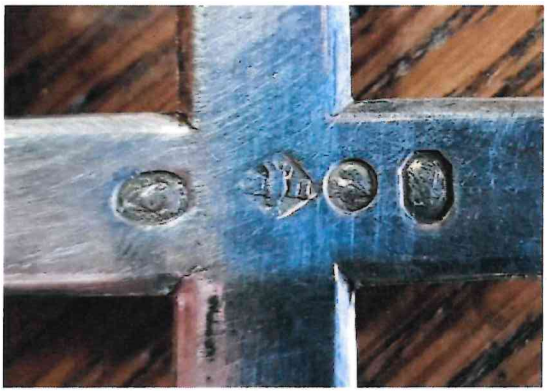

Détails (poinçons), cl. : Laurent Blanchard, CAOA.